

**MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS**  
**LE 09 AVRIL 2018**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Port-Daniel-Gascons, tenue le 09 avril 2018 à la salle multifonctionnelle de Gascons, sous la présidence de monsieur le maire Henri Grenier et à laquelle étaient présents les conseillères et les conseillers suivants:

Mesdames Sylvie Blais, Marie-Ève Allain, Mireille Langlois  
Messieurs Denis Langlois, Marc-Aurèle Blais et Hartley Lepage

Était également présente à cette séance, madame Chantal Vignet, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Après avoir constaté qu'il y a quorum, monsieur le maire ouvre la séance à 19h08. Il souhaite la bienvenue à l'assistance.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-04-136**  
**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tout en rajoutant le point suivant aux affaires nouvelles:

- Toilette chimique

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-04-137**  
**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**  
**DES ASSEMBLÉES PRÉCÉDENTES**

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que les procès-verbaux des séances du 12 et 27 mars 2018 soient adoptés tels que présentés aux membres du conseil.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-04-138**  
**ADOPTION DES COMPTES À PAYER,**  
**DES LISTES DE DÉPÔT-SALAIRES ET**  
**DES CHÈQUES AU 31 MARS 2018**

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que le conseil municipal adopte par la présente la liste des dépôts-salaires de #97152 à # 97169, à #905426 au #905544 et des chèques portant les numéros #97148 à #97166 et #911105 à #911190 et que les comptes à payer au montant de 34 118,90 \$ soient acceptés et payés.

**Adopté à l'unanimité des conseillers.**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, de la municipalité de Port-Daniel-Gascons, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget de la municipalité pour acquitter les dépenses décrites dans la présente résolution.

---

Directrice générale / secrétaire-trésorière

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-04-139**  
**DON - CAMP D'ENTRAÎNEMENT DE HOCKEY & TOURNOIS**

Madame Mireille Langlois se retire de la discussion.

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise un don au montant de 25 \$/chacun à Julien et Justin Blais pour leur participation au camp d'entraînement de hockey qui aura lieu à Matane et pour participer à deux tournois à l'extérieur de la région.

**Adoptée à la majorité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-04-140**  
**DON - FONDS MICHEL LANCUP INC.**

Il est proposé par Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur Harley Lepage et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise un don au montant de 50 \$ à la campagne de financement 2018 du Fonds Michel Lancup inc.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-04-141**  
**DON - ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES**  
**VISUELLES DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE**

Il est proposé madame Mireille Langlois, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise un don au montant de 25 \$ à l'Association des personnes handicapées visuelles de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-04-142**  
**BAL DES FINISSANTS(ES) - POLYVALENTE MGR SÉVIGNY**

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise une bourse de 100\$/chacun pour un maximum de trois (3) étudiants(es) faisant partie de la municipalité de Port-Daniel–Gascons.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-04-143**  
**DON - COMPÉTITION DE DANSE**

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise un don au montant de 25 \$ à Franceska Morin en vue de la compétition de danse qui se tiendra à Granby le 14 avril prochain.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**CORRESPONDANCE**

Monsieur le maire fait lecture de la correspondance.

- ✓ Lettre d'appui de la Fédération québécoise des coopératives forestières concernant la création du Pôle des technologies propres de la Gaspésie.
- ✓ Lettre d'appui adressée à la préfète, madame Nadia Minassian de la Fédération québécoise des coopératives forestières concernant la création du Pôle des technologies propres de la Gaspésie.

- ✓ Correspondance de monsieur Alexandre Rail de Ciment McInnis relativement à la visite de la cimenterie par les élus(es) de la Municipalité.
- ✓ Avis de conformité émis par la MRC du Rocher-Percé relatif au:
  - Règlement sur le plan d'urbanisme numéro 2017-05 de la municipalité
  - Règlement de zonage numéro 2017-06 de la Municipalité
  - Règlement de lotissement numéro 2017-07 de la Municipalité
  - Règlement de construction numéro 2017-08 de la Municipalité
  - Règlement sur les permis et certificats et sur l'administration des règlements d'urbanisme numéro 2017-09 de la Municipalité.
- ✓ Lettre de remerciement pour la commandite octroyée dans le cadre du Carnaval La Souche, édition 2018.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-04-144**  
**VÉRIFICATION DES DÉBITMÈTRES D'EAU POTABLE**

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons accepte la soumission du Groupe Ohméga inc. au montant de 3 050 \$, taxes en sus pour la vérification des débitmètres d'eau potable pour l'année 2018. Ce montant inclus les frais de motels, repas et déplacements.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-04-145**  
**FOSSES SEPTIQUES ET PLUVIAUX**

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons accepte la soumission de Wagner Vacuum au montant de 4 720 \$, taxes en sus pour le vidange des fosses septiques et le nettoyage des pluviaux de la municipalité.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-04-146**  
**AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURE**  
**COLLÈGE SHAWINIGAN**

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le paiement de la facture au montant de 2 800 \$ au Collège Shawinigan pour la formation de monsieur Gaétan Deraîche concernant le traitement des eaux usées par étang aéré.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-04-147**  
**FORMATION - GESTION DE LA PAIE**

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise madame Dorice Morin à suivre la formation à distance « Notions de base sur la gestion de la paie ». Le coût de cette formation est au montant de 1 623 \$, taxes en sus répartie sur trois sessions.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-04-148**  
**CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS**  
**MUNICIPAUX DU QUÉBEC (ADMQ)**

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise la directrice générale, madame Chantal Vignet à participer au congrès 2018 de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) qui aura lieu les 13, 14 et 15 et juin prochain à Québec. L'inscription est au montant de 524 \$, taxes en sus. Les frais de déplacement et de séjour seront payés selon le règlement en vigueur.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-04-149**  
**RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION**  
**CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT**  
**GASPÉSIE ET DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE**

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons renouvelle l'adhésion 2018-2019 au Conseil Régional de l'Environnement Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine au montant de 75 \$.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-04-150**  
**VENTE ET ADJUDICATION DES IMMEUBLES**  
**POUR TAXES IMPAYÉES**

**ATTENDU QUE** la MRC du Rocher-Percé procèdera le 10 mai 2018 à la vente des immeubles pour les taxes municipales impayées ;

**ATTENDU QU'**il est essentiel qu'un représentant autorisé de la municipalité assiste à cette vente pour accepter, au nom de la municipalité de Port-Daniel–Gascons, les propriétés situées sur son territoire qui ne trouve pas teneur ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu

**QUE** la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise la directrice générale, madame Chantal Vignet ou son représentant désigné, à représenter la municipalité de Port-Daniel–Gascons à la vente pour taxes qui aura lieu le 10 mai 2018 et à accepter pour et au nom de la municipalité les propriétés situées sur son territoire qui n'ont pas trouvé preneur.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**PROCLAMATION DE LA SEMAINE NATIONALE**  
**DE LA SANTÉ MENTALE 2018-2018**

**Considérant que** la Semaine de la santé mentale se déroule du 7 au 13 mai ;

**Considérant que** le thème «Agir pour donner du sens» vise à renforcer et à développer la santé mentale de la population du Québec ;

**Considérant que** les municipalités du Québec contribuent à la santé mentale positive de la population ;

**Considérant que** favoriser la santé mentale positive est une responsabilité à la fois individuelle et collective, et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société ;

**Considérant** qu'il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale ;

**Par conséquent**, je Henri Grenier, maire de Port-Daniel–Gascons proclame «**Semaine de la santé mentale**» dans la municipalité de Port-Daniel–Gascons et invite tous les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices de l'astuce *Agir pour donner du sens*.

### **DÉPÔT DE L'ASSERMENTATION DES ÉLUS**

Conformément à l'article 313 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, monsieur le conseiller Harley Lepage a déclaré sous serment qu'il exercera la fonction dans le respect de la Loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de Port-Daniel–Gascons et qu'il s'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de leur mandat.

### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-04-151** **DON - ASSOCIATION DU CANCER DE L'EST DU QUÉBEC**

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le versement au montant de 100 \$ à l'Association du cancer de l'Est du Québec.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-04-152** **SOUSCRIPTION** **ASSOCIATION DU CANCER DE L'EST DU QUÉBEC**

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons s'engage à renouveler son engagement auprès de l'Association du cancer de l'Est du Québec pour une contribution totale de 500 \$ répartie sur cinq ans.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-04-153** **APPUI FINANCIER** **GESTION DU SYSTÈME PAIR**

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise une aide financière au montant de 128 \$ pour la gestion du système PAIR Plus (programme d'assistance individuelle aux individus retraités).

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-04-154** **RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION** **RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE VILLES ET VILLAGES EN SANTÉ**

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons renouvelle l'adhésion comme membre au Réseau québécois de Villes et Villages en santé au montant de 94 \$.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-04-155**  
**FESTIVAL DE LA PÊCHE 2018**

Dans le cadre du Festival de la pêche qui aura lieu du 19 au 22 juillet prochain, il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise les organisateurs du festival « Club de moto Port-Daniel–Gascons" à occuper le terrain de l'aréna, de la salle et du stationnement du Centre multifonctionnel pour la durée de l'événement.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-04-156**  
**FESTIVAL DE LA PÊCHE 2018**

Dans le cadre du Festival de la pêche qui aura lieu du 19 au 22 juillet prochain, il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise les organisateurs à utiliser l'espace culturel et familial le 19 juillet prochain pour la réalisation de leurs activités.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-04-157**  
**FESTIVAL DE LA PÊCHE 2018**

Dans le cadre du Festival de la pêche qui aura lieu du 19 au 22 juillet prochain, il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons mettra à leur disposition des employés de la municipalité pour leur aider à l'organisation du festival.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-04-158**  
**DEMANDE DE CRÉDIT DE TAXES**  
**ET SUBVENTION POUR EAU ET ÉGOUT**  
**DES RÉSIDENCES INTERGÉNÉRATIONNELLES**

Dans le cadre du Programme de crédit de taxes de services et de subvention pour eau et égout pour résidences intergénérationnelles et du Règlement numéro 2014-05 concernant l'administration des réseaux d'aqueduc et du réseau d'égout, il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise les demandes suivantes:

- Immeuble situé au 266A, route de la Rivière, Port-Daniel : 616,13 \$
- Immeuble situé au 17, route de l'Église, Port-Daniel : 240 \$

Et ce, pour un montant total de 856,13 \$.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-04-159**  
**EMBAUCHE DES JOURNALIERS SAISONNIERS**  
**DE LA VOIRIE**

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons procède à

l'embauche des journaliers saisonniers de la voirie comme suit:

Monsieur Gaétan Deraîche, d'où la date d'embauche sera à déterminer par le directeur des travaux publics, pour une période de vingt (20) semaines pour les travaux identifiés par le directeur des travaux publics et de cinq (5) semaines pour effectuer le remplacement de Monsieur Guy Langlois (réseau d'aqueduc et d'égout). Le salaire et les avantages sociaux sont fixés selon l'entente de travail en vigueur.

Monsieur Francis Jean, d'où la date d'embauche sera à déterminer par le directeur des travaux publics pour une durée de vingt (20) semaines. Le salaire et les avantages sociaux sont fixés selon l'entente de travail en vigueur.

Monsieur Gino Sweeney, d'où la date d'embauche sera à déterminer par le directeur des travaux publics, pour une période de vingt-six (26) semaines affecté principalement aux tâches du parc Colborne telles que décrites dans son contrat de travail et selon ses disponibilités, à effectuer tous travaux de voirie demandés par le directeur des travaux publics. Le salaire, les avantages sociaux, allocation d'équipements et d'essence sont fixés selon l'entente de travail en vigueur. Également, dans le cadre de son travail, les coûts reliés pour son cellulaire personnel seront remboursés au taux de 50% par la municipalité avec facture à l'appui.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-04-160**  
**AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURE - LEMAY**

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise le paiement final au montant de 1 000 \$, plus taxes à la firme Lemay pour la refonte des plans et règlements d'urbanisme de la municipalité et ce, dès réception des livrables prévus au contrat.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-04-161**  
**COFFRES À JOUER**  
**GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE**

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise le directeur des loisirs, culture et tourisme, monsieur Éric Huard à signer l'entente de partenariat de trois ans avec l'Unité régionale loisir et sport GIM (URLS) pour une installation gratuite d'un coffre à jouer dans notre municipalité.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-04-162**  
**PLAN DE DÉVELOPPEMENT**  
**CENTRE PLEIN AIR LA SOUCHE**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil d'administration du Centre plein air La Souche a entrepris une démarche de relance des opérations du site ;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil d'administration s'est penché sur les besoins en immobilisations et reconnaît la nécessité d'apporter des changements à l'organisation pour permettre sa pérennité ;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet de relance du Centre air La Souche est un des éléments de la planification stratégique de développement de la

municipalité ;

**CONSIDÉRANT QUE** la réalisation d'un plan de développement pour l'organisation est un outil qui lui permettra d'entrevoir un avenir à long terme dans la communauté ;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu

**QUE** la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise un montant de 5 000 \$, à titre de mise de fonds, pour la réalisation d'un plan de développement du Centre plein air La Souche et ce, conditionnellement à l'appui financier dans le cadre du programme d'aide aux organismes et celui du programme d'aide aux initiatives régionales.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-04-163**  
**PERSONNE RESSOURCE - JOUJOUTHÈQUE**

**CONSIDÉRANT** le départ de madame Sylvie Roussy en tant que personne-ressource à la joujouthèque ;

**CONSIDÉRANT QUE** les activités de la joujouthèque cesseront le 30 juin prochain pour la période estivale ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons reporte le remplacement de madame Roussy à l'automne prochain.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-04-164**  
**ABROGATION DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-03-126**  
**APPEL D'OFFRES DE SERVICES PROFESSIONNELS**  
**CONVERSION DE L'ARÉNA**

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons abroge la résolution numéro 2018-03-126 relative à l'envoi d'un appel d'offres de services professionnels par voie d'invitation écrite dans le dossier de la conversion de l'ancienne aréna en garage municipal et caserne incendie.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-04-165**  
**ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS**  
**CONVERSION DE L'ANCIENNE ARÉNA**  
**EN GARAGE MUNICIPAL ET CASERNE INCENDIE**

**CONSIDÉRANT QUE** dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalité, sous-volet 5, la municipalité de Port-Daniel–Gascons a présenté une demande d'aide financière pour la conversion de l'ancienne aréna en garage municipal et en caserne incendie ;

**CONSIDÉRANT QUE** ladite demande déposée a été jugée prioritaire par le Ministère et a été retenue pour l'octroi d'une aide financière ;

**POUR CES MOTIFS**,

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu

**QUE** la municipalité de Port-Daniel–Gascons accepte l'offre de services professionnels de la firme OPR Consultants en tant que chargé de projet au montant de 8 500 \$, taxes en sus dans le dossier de conversion de l'ancienne aréna en garage municipal et caserne incendie.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-04-166**  
**AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURE**  
**CONSTRUCTION RIVIÈRE**

Monsieur Denis Langlois se retire de la discussion.

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le paiement de la facture de Construction Rivière Port-Daniel inc. au montant de 8 417,50, taxes en sus pour le recouvrement en verre trempé de la mosaïque située sur le plancher à l'entrée de l'Hôtel de Ville.

Cette dépense sera prise à même le surplus non affecté de la municipalité.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, de la municipalité de Port-Daniel-Gascons, certifie qu'il y a des crédits suffisants au surplus non affecté de la municipalité pour acquitter la dépense décrite dans la présente résolution.

---

Directrice générale / secrétaire-trésorière

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-04-167**  
**TOURNOI DE VOLLEYBALL DE PLAGE**

Dans le cadre du tournoi de volleyball de plage qui se déroulera les 24, 25 et 26 août prochain, en association avec Sportiva organisation d'événements sportifs, il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise qu'un montant de 3 500 \$ soit versé pour défrayer les honoraires de gestion de Sportiva et qu'un montant de 1 000 \$ pour défrayer les dépenses de l'équipe de gestion (hôtel, frais de déplacement, etc..)

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-04-168**  
**DEMANDE D'AUTORISATION**  
**INSTALLATION DE PONTONS AU QUAI DE PORT-DANIEL**

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons fasse parvenir une demande de certificat d'autorisation auprès des ministères concernés pour l'installation de pontons à l'intérieur du quai de Port-Daniel, dans l'espace entre l'enrochement protégeant notre espace culturel et la rampe de mise à l'eau des bateaux.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-04-169**  
**PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE**  
**ET DE COLLECTE, D'INTERCEPTION ET DE TRAITEMENT DES**  
**EAUX USÉES - SECTEUR GASCONS**

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le maire et la firme Tetra Tech à participer à une rencontre qui devrait avoir lieu à Québec dans le dossier du projet d'alimentation en eau potable et de collecte, d'interception et de traitement des eaux usées, d'interception et de traitement des eaux usées, secteur Gascons.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-04-170**  
**70E ANNIVERSAIRE**  
**RÉSERVE FAUNIQUE DE PORT-DANIEL**

Messieurs Henri Grenier et Denis Langlois se retirent de la discussion.

Dans le cadre du 70<sup>e</sup> anniversaire de la Réserve faunique de Port-Daniel, il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons contribue financièrement à l'événement par la construction d'une truite géante en fibre de verre au montant de 6 000 \$, taxes en sus.

**Adoptée à la majorité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-04-171**  
**TOILETTE CHIMIQUE**

Pour faire suite à une demande d'installation d'une toilette chimique à la galerie «G'ART» et que la Municipalité ne possède aucun règlement à ce sujet, il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la locataire de la galerie prenne entente avec le propriétaire du bâtiment pour l'installation de ladite toilette.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions s'est tenue avec les personnes présentes à cette séance.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-04-172**  
**LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, madame Marie-Ève Allain propose la clôture et la levée de la séance à 20h15.

---

Henri Grenier  
Maire

---

Chantal Vignet,  
Dir. générale/secrétaire-trésorière